



Alors que la reprise de Toulon patine depuis deux ans et que l'expertise des contrôleurs niçois est systématiquement remise en cause,

Alors que les contrôleurs ne disposent toujours d'aucune garantie ni visibilité sur les moyens techniques, opérationnels et sociaux permettant une reprise des espaces dans des conditions acceptables,

Alors que l'organisation du travail pour 2024 ne cesse de faire l'objet de retours arrière et ne donne aucune visibilité,

Voilà que la Direction des opérations opère maintenant un chantage à la modernisation technique de la première approche de province.

Le SNCTA dépose un préavis de grève le 2 février 2024 et appelle les contrôleurs aériens niçois à se mobiliser pour retrouver un cadre de travail serein. Pour les personnels opérationnels, ce préavis s'étend de la prise de service le matin du 2 février 2024 à la fin du service de nuit (le lendemain matin).